



**ARRÊTÉ DEP-2024-065 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE – OPTION A : ANIMATION
ET GESTION DE L'ESPACE COMMERCIAL**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2018 portant création du baccalauréat professionnel métiers du commerce et de la vente ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2024-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat métiers du commerce et de la vente – option A : Animation et gestion de l'espace commercial pour la session 2023 dans l'académie de Créteil, département du Val-de-Marne est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Gérard PORCHER, enseignant-chercheur

Présidente adjointe :

Madame Corrine NADAL, enseignante

Enseignants :

Monsieur Scylla MOREL

Monsieur Jean-Claude SIEYAJY LANGUE

Madame Sylvie BOISSON

Madame Chantal PANETTA

Professionnels :

Monsieur Frédéric VIEL

Madame Emmanuelle LECUNF

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.

Frédéric MULLER